Image not found or type unknown

Indemnisation et arret de travail

Par **Kristaan**, le **13/01/2010** à **17:28**

Bonjour,

Je viens d'être en arrêt maladie donc du 13-01-2010 jusqu'au 03-02-2010 inclus.
Je suis apprentie en BP en esthétique cosmétique et je gagne 816€/mois. je voulais savoir jusqu'à quelle hauteur j'allais être indemnisée? (quelle partie est prise en charge par la sécu et quelle partie est prise en charge par l'employeur?)

Merci de votre réponse

Mlle Venet

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés